



Suite à la mort d'un détenu à Bochuz, la gauche critique l'absence d'informations sur la réforme de la politique pénitentiaire. KEYSTONE

La gauche fustige l'opacité de la réforme pénitentiaire de Leuba

GRAND CONSEIL • Un an après la mort de Skander Vogt, la prise en charge médicale des détenus reste insuffisante, constate la minorité.

ARNAUD CREVOISIER

Dans la nuit du 10 au 11 mars 2010, Skander Vogt mourrait asphyxié dans sa cellule de Bochuz. Hier, presque un an jour pour jour après le drame, le débat sur les conditions de détention pour les personnes atteintes de troubles psychiques a refait surface au Grand Conseil. L'absence d'informations sur la réforme de la politique pénitentiaire en cours a fait l'objet de vives critiques de la gauche, qui réclame un débat parlementaire sur ce dossier sensible.

Au nom des groupes PS, Verts et A gauche toute, Cesla Amarelle a dressé un tableau sombre de la situation carcérale et du fonctionnement du Service pénitentiaire (SPEN), exigeant «un redressement en profondeur et rapide». «Les restructurations de direction, de réorganisation de l'état-major,

ainsi que la jeunesse, le manque d'expérience et la peur du risque de l'équipe dirigeante ont entraîné petit à petit une dérive et une régression dommageable aux détenus, à la réputation cantonale et à l'application de la justice», a déclaré la présidente du Parti socialiste vaudois.

Prise en charge négligée

Selon elle, l'approche disciplinaire et sécuritaire a aujourd'hui pris le pas sur la prise en charge médico-psychiatrique et l'accompagnement des détenus, réduisant ainsi leurs chances de réinsertion.

Cesla Amarelle constate aussi que «l'Office d'exécution des peines, contrairement à celui des autres cantons, prend ses décisions le plus souvent sur dossier, sans voir les personnes, alors que la qualité de la rela-

tion est un moteur essentiel et scientifiquement reconnu de changement». Une instance où «les décisions sont rédigées de manière à éviter le recours, plus qu'à pouvoir être comprises» par le détenu, continue la députée. Et de fustiger la limitation des contacts pour ces prisonniers.

Au terme d'une longue liste de griefs, Cesla Amarelle a encore rappelé l'absence de dispositions légales cantonales régissant l'exécution des mesures: «Ça fait des années que ce règlement traîne dans les tiroirs de l'administration!»

Critiques rejetées

Ministre de tutelle du SPEN, Philippe Leuba a balayé ces critiques. Traiter d'une problématique récurrente au travers d'une affaire comme la mort de Skander Vogt amène «une vi-

sion tronquée de la réalité», a-t-il réagi. «On ne peut pas dire qu'on ne fait que du sécuritaire et qu'on ne fait pas de la réinsertion. C'est porter peu de crédit, peu de reconnaissance au travail des agents de détention et au travail des assistants sociaux, qui font un effort considérable au quotidien, face à une population qui est par nature difficile. Je ne laisserai pas dire dans ce parlement que le SPEN, les collaborateurs de l'Etat, les agents de détention et tous ceux qui s'occupent des détenus négligent les aspects de réinsertion et le travail qui vise à permettre au détenu, à l'issue de sa peine, de retrouver une place dans la société.»

En réponse à un postulat, le conseiller d'Etat a promis de fournir prochainement un rapport détaillé sur la réforme pénitentiaire en cours. I

REQUÉRANTS D'ASILE

Un homme retrouvé mort dans l'abri de Nyon

Un résident du foyer de requérants d'asile de Nyon a été retrouvé sans vie hier matin dans sa chambre. Selon les premiers éléments de l'enquête, l'intervention d'un tiers semble exclue. La victime est un homme de 25 ans dont l'origine demeure encore inconnue. Une autopsie a été ordonnée.

Alertés par un voisin de chambre, les responsables du centre n'ont pu que constater le décès, a indiqué la Police cantonale vaudoise. Des enquêteurs de la police et un médecin de garde se sont rendus sur place afin de procéder aux investigations. Sur ordre du Ministère

public, le corps a été transporté au Centre universitaire de médecine légale à Lausanne pour autopsie. Une enquête a été ouverte.

Le foyer de l'Etablissement vaudois d'accueil des migrants (EVAM) de Nyon a été le théâtre de troubles en janvier dernier. Une bagarre générale s'y était produite après un vol d'argent.

En février, une fouille surprise avait révélé la présence de stupéfiants. L'abri de protection civile de Nyon loge quelque 80 requérants d'asile célibataires. Ce centre fermera au plus tard le 31 janvier 2012. ATS

EN BREF

FONCTIONNAIRES

Un congé paternité de 20 jours

Le PS revient à la charge pour demander un congé paternité de 20 jours au lieu des cinq en vigueur actuellement dans l'administration cantonale vaudoise. Afin de réaliser cet objectif, le député Nicolas Mattenberger a déposé hier une motion au Grand Conseil. Depuis 2007, le PS vaudois est intervenu dans plusieurs communes pour introduire un congé paternité plus important, relève-t-il. Certaines l'ont élevé à dix jours et Lausanne a fait œuvre de pionnière en accordant 20 jours de congé. Au Grand Conseil, la proposition d'introduire un congé d'un mois avait échoué. ATS

PÉTITION

Sauver la Chablère à Lausanne

Le Mouvement pour la défense de Lausanne (MDL) a déposé hier une pétition au Grand Conseil. Munie de 374 signatures, elle demande la préservation du domaine de la Chablère. Ce «poumon de verdure» du quartier des Bergières est menacé par un projet immobilier disproportionné, selon le MDL. ATS

ZOO DE LA GARENNE

Soirée en faveur des animaux

Le zoo de La Garenne organise samedi une soirée festive au profit de ses protégés à Le Vaud. Il donne rendez-vous à tous ceux qui souhaitent soutenir cet espace animalier qui a pour mission la sauvegarde des animaux d'Europe. La Garenne a besoin du public pour que son travail se poursuive, note le zoo. Ce centre de soins recueille chaque année quelque 300 animaux sauvages blessés. ATS

À LA VEILLE DU PREMIER TOUR

Quatre gros partis autour du gâteau

JÉRÔME CACHIN



Dimanche, les partis découvriront les résultats électoraux d'un canton pas tout à fait le même qu'il y a cinq ans. Depuis 2006, année des dernières élections, la population a bondi d'environ un dixième et s'est urbanisée. Les villes (plus de 10 000 habitants) sont passées de 10 à 12, avec l'entrée de Gland et d'Ecublens dans cette catégorie. Cette croissance a été diversement accompagnée par les quatre principaux partis politiques vaudois.

Les Verts et l'UDC étendent leur couverture et devraient progresser – ou simplement éclore – dans plusieurs parlement communaux dont ils sont encore absents. Les socialistes et les libéraux-radicaux, eux, gèrent leur implantation historique sur l'ensemble du territoire.

Après avoir créé des sections dans les communes de plus de 3000 habitants durant la législature, l'UDC est aujourd'hui placée sur le même territoire politique que les libéraux-radicaux et les socialistes

(notre édition du 21 février). En 2006, elle avait déjà investi les communes de plus de 5000 habitants. Le nombre de ses candidats est en progression de 40% pour les conseils communaux et de 50% pour les municipalités. Aucune exécutif de ville ne compte encore d'élus UDC.

L'étendue des Verts, elle, est plus modeste que celle du parti nationaliste. De 12 en 2006, le nombre de communes à compter une liste écologiste passe à 19. Les Verts se sont émancipés des listes socialistes qui les hébergeaient. Le score lausannois de 22 sièges sur 100 est le record cantonal. Il constitue un horizon sans doute inatteignable dans la plupart des villes. Des huit municipaux verts dans les villes, cinq sont arrivés il y a cinq ans. Leurs progressions vont souvent de pair avec celles des socialistes.

En 2006, les socialistes maintenaient globalement leurs positions dans les exécutifs des villes, acquises lors des précédents scrutins. A Morges et à Nyon, ils connaissaient des premiers tours triomphaux, plaçant tous leurs candidats au premier tour et gagnant des majorités de gauche. En 2011, ils peuvent espérer se renforcer à Morges, no-

tamment. Une croissance dans les parlements des communes de moins de 10 000 habitants est aussi attendue. Les socialistes sont présents dans l'ensemble des 40 communes à élection proportionnelle. En comptant aussi les communes à élection majoritaire, ils sont plus de 1000 à se lancer à la conquête d'un siège de conseiller communal et 94 pour les municipalités.

Les libéraux-radicaux font plus fort encore, avec presque 1300 candidats pour les conseils communaux et 126 candidats pour des municipalités, rien que pour les communes qui connaissent le système proportionnel. L'électeur pourra voter «PLR» partout, sauf à Epalinges, Pully et Lutry, où les deux partis bourgeois n'ont pas encore fusionné. A l'heure des fédérales et des cantonales, ils se présenteront séparés.

Fort dans les communes de moins de 10 000 habitants où il compte se maintenir malgré la concurrence de l'UDC, le PLR espère aussi conserver la majorité municipale récemment acquise à Montreux, pour y ravir ensuite la syndication en mains socialistes. I



LAUSANNE

Les nouvelles halles sud du Palais de Beaulieu sont prêtes

Dans les nouvelles halles sud du Palais de Beaulieu, les ouvriers de la construction ont cédé la place aux ouvriers qui installent le salon Habitat-Jardin. Les halles (13 600 m²) ont coûté 45 millions. Les divers responsables ont loué hier la rapidité des travaux (11 mois). Le municipal Jean-Christophe Bourquin a souligné que la construction de logements aurait été plus favorable à la caisse de la ville,

par l'arrivée de nouveaux contribuables: «Mais une pesée d'intérêt a été faite en faveur de l'économie locale et cantonale, pas seulement lausannoise.» Le programme de construction global s'élève à 100 millions de francs, à la charge du canton (35), de sa capitale (20) et de la Fondation de Beaulieu (45). La rénovation des halles nord est dévisée à elle seule à une cinquantaine de millions. JC/ARC